

Nombre de membres :  
- du conseil municipal : 23  
- en exercice : 23  
- présents : 14  
- pouvoirs : 3  
- absents : 6  
- prenant part à la délibération : 17

## **Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 28 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit juillet à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, maire.

**Date de la convocation :** 21 juillet 2022 - **Date de l'affichage :** 05/08/2022

### **Membres Présents :**

APARICIO Cloé, ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, COULET Brigitte, DEVOT Sylvie, ESTEBAN Jean-Jacques, GRISOUL Philippe, LONVIS Dominique, LUNARDI Karine, MARTIN Jean-Maurice, RAYNAUD Fabrice, RUYBERGEON Anaïs, SABATIER Christophe, VERGNET Anne.

### **Membre ayant donné un pouvoir :**

LE BONNIEC Maria à Brigitte COULET, PIEYRE Laurence à Anne VERGNET, VOISIN Nicolas à Dominique LONVIS.

### **Membres absents :**

CONGE Pascal, GASIGLIA Eric, GROS Vincent, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane. URSCH Jacky.

**Mme Brigitte COULET est élue secrétaire de séance.**

## **Délibération n°2022\_40 : Fixation du prix de vente du livre de Jacques SAUVAIRE intitulé « Saint Christol Vérargues Identité et Partage au sein d'Entre-Vignes »**

**Rapporteur : Jean-Jacques ESTEBAN**

Jacques SAUVAIRE, ancien élu de la commune de Saint Christol a voulu, au travers d'un ouvrage complet, retracer l'Histoire des deux communes déléguées d'Entre-Vignes, Vérargues et Saint-Christol. « *Prendre conscience qu'avant nous des générations et des générations ont habité notre territoire, ont arpenté nos chemins, ont vécu là où nous vivons, et tenter de retrouver quelques traces de leur passage, voilà l'objet de ce document* ». Ce livre retrace également l'évolution du patrimoine bâti local et des paysages au travers du temps de ces deux villages au passé proche.

La commune d'Entre-Vignes, consciente de l'importance d'un tel ouvrage, a apporté son soutien financier afin que ce projet, commencé depuis de nombreuses années, puisse enfin voir le jour. Une première édition de 100 ouvrages va prochainement être mise à la vente. Chaque ouvrage a un coût de revient de 36€ mais sera vendu au prix public de 20€, la différence restant à la charge de la commune.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le prix de vente de l'ouvrage de M. Jacques SAUVAIRE à 20.00€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la volonté de la commune de promouvoir l'Histoire locale et de permettre au plus grand nombre de se procurer cet ouvrage,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

Article unique : DE FIXER le prix de vente du livre « *Saint Christol Vérargues Identité et Partage au sein d'Entre-Vignes* » à 20.00 €

M. le Maire  
Jean-Jacques ESTEBAN

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

